

## Pacemaker - Incinération

Doc	a078012
Date de publication	24/05/1997
Origine	NR
	Honoraires
Thèmes	Pace-maker

Un Conseil provincial interrogé par un médecin demande au Conseil national d'émettre un avis sur l'attitude du médecin sollicité d'enlever un pacemaker avant incinération.

### Avis du Conseil national :

En sa séance du 24 mai 1997, le Conseil national a examiné votre question concernant l'enlèvement de pacemakers en cas d'incinération.

Le Conseil est d'avis que le médecin sollicité en vue de l'enlèvement d'un pacemaker chez une personne décédée, peut accepter d'effectuer cette intervention et transmettre sa note d'honoraires au mandant.